

LE FLASH

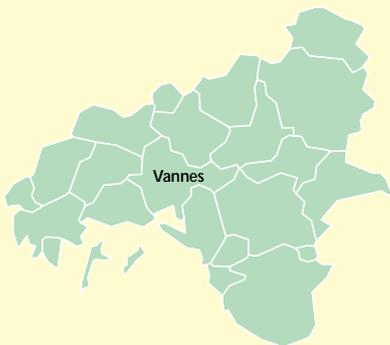
d'Octant

Territoires

Numéro 120 - Juillet 2006

L'essor économique de l'agglomération vannetaise

L'agglomération vannetaise connaît depuis 30 ans un développement démographique et économique exceptionnel, qui la place, toutes proportions gardées, en tête des agglomérations bretonnes. Les 24 communes qui la composent abritent plus de 120 000 habitants, 57 000 emplois et 9 000 établissements exerçant une activité économique. Son attrait géographique est un atout indiscutable. L'accueil de touristes et de retraités aisés ne saurait pourtant expliquer à lui seul cet essor. Si le dynamisme économique de l'agglomération vannetaise ne s'est pas démenti au cours des cinq dernières années, les activités liées à la production industrielle y ont largement contribué. Elles se sont développées à un rythme plus soutenu que les services à la population.



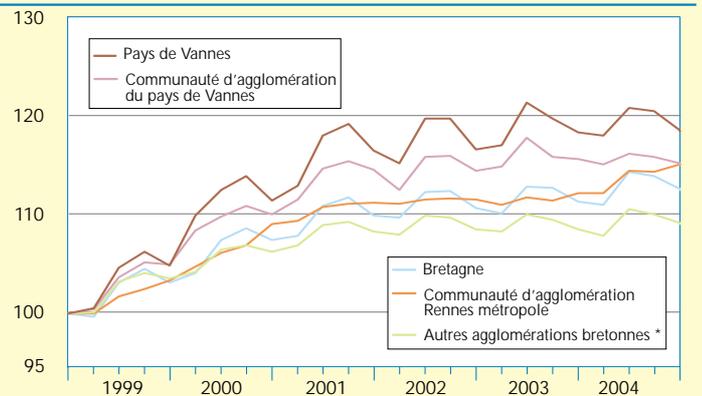
Mesuré à l'aune des créations d'emplois ou d'entreprises, le développement économique de la communauté d'agglomération du pays de Vannes apparaît exceptionnel. Celle-ci compte aujourd'hui 57 000 emplois et 9 000 établissements exerçant une activité économique.

Entre les recensements de 1975 et 1999, le nombre total d'emplois y a augmenté de 18 000, soit 56 %. Si on considère l'ensemble des communes du pays de Vannes, la croissance reste vive : + 43 % d'emplois supplémentaires. Sur la même période la progression est de 14 % en Bretagne, de 9 % France entière et de 44 % pour Rennes métropole.

La croissance de l'emploi se poursuit dans les secteurs privé et public

L'essentiel des créations d'emplois¹ de la période 1975-1999 est imputable au secteur tertiaire. Cependant, la Bretagne

Évolution de l'emploi salarié privé non agricole entre 1998 et 2004 (en indice base 100 au 31 décembre 1998)



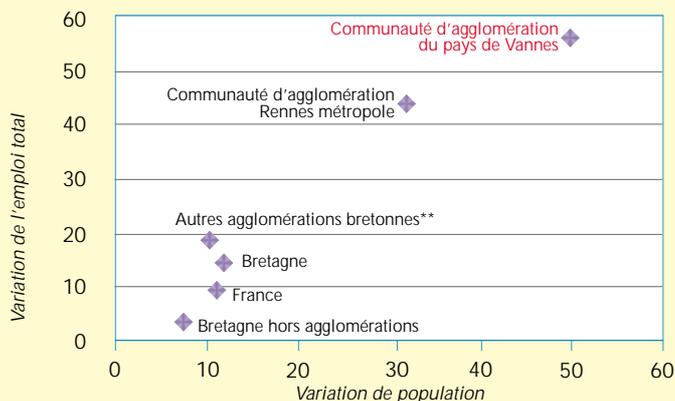
Sources : Insee, Urssaf
* Il s'agit des agglomérations de Brest, Lannion, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc et Saint-Malo.

est une des rares régions dans laquelle l'emploi industriel s'est développé : 20 000 postes supplémentaires, soit une croissance de 10 %. L'agglomération vannetaise n'est pas en reste, avec une progression de ses effectifs industriels de 25 %

correspondant à 1 200 emplois. Mais c'est deux fois moins que dans l'ensemble du pays vannetais (+ 50 % et 3 400 emplois), qui a largement

1- Il s'agit de l'emploi total c'est-à-dire salarié (privé et public) et non salarié.

Évolutions de l'emploi total* et de la population entre 1975 et 1999 (en %)



Source : Insee, recensements

* Il s'agit de l'emploi salarié (public et privé) et non salarié.

** Il s'agit des agglomérations de Brest, Lannion, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc et Saint-Malo.

bénéficié du développement de l'industrie agroalimentaire.

Les données disponibles ne permettent pas de mesurer la croissance de l'emploi total depuis le recensement de mars 1999. Cependant de nombreux indicateurs montrent que le dynamisme économique de l'agglomération vannetaise ne s'est pas démenti. A la faveur de la reprise économique amorcée en 1999, le rythme des créations d'emplois salariés s'est accéléré. De 1999 à 2003, la progression des effectifs salariés est estimée à plus de 3 % en moyenne annuelle contre à peine 2 % entre 1990 et 1999.

Dans le secteur privé, le nombre d'emplois salariés (hors agriculture) a enregistré une hausse de 15 % sur l'agglomération vannetaise entre la fin 1998 et la fin 2004, ce qui équivaut aux résultats observés sur Rennes et sur Saint-Brieuc. L'évolution dépasse nettement celle observée dans les agglomérations de Saint-Malo, Lorient, Brest et Lannion. Sur ce champ, on observe un phénomène de desserrement de l'emploi, puisqu'en valeur relative, la progression est bien plus vive sur les communes du pays hors agglomération (+ 32 %) que

dans l'agglomération elle-même. Sur l'ensemble du pays, l'emploi salarié privé hors agriculture a progressé de 20 % en 6 ans.

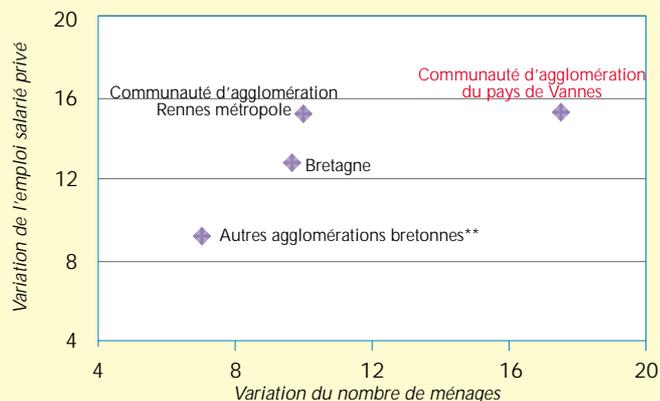
Le secteur public regroupe 17 000 emplois dans l'agglomération vannetaise en fin d'année 2004, soit un tiers des emplois salariés. Ses effectifs ont augmenté de 26 % entre 1998 et 2004. Là encore, la croissance est plus forte que dans la plupart des autres agglomérations bretonnes. Le nombre d'agents a progressé de 36 % dans les administrations d'Etat, de 42 % dans les collectivités territoriales.

Des créations et arrivées d'entreprises en nombre

Au cours des dernières années l'agglomération vannetaise a bénéficié d'un solide courant de créations d'entreprises. De 2001 à 2005, 600 entreprises se sont créées chaque année sur son territoire. Ce volume représente un taux de création de 12,6 %, supérieur à ceux des différentes agglomérations bretonnes et à la moyenne régionale.

Les transferts d'établissements (installations ou départs d'unités impliquant un changement de commune) confirment l'attrac-

Évolutions de l'emploi salarié privé* et du nombre de ménages entre fin 1998 et fin 2004 (en %)



Source : Insee, taxe d'habitation, Urssaf

* Il s'agit des salariés du secteur privé non agricole.

** Il s'agit des agglomérations de Brest, Lannion, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc et Saint-Malo.

tivité économique de la zone. Au cours des années 2002 à 2004, l'agglomération vannetaise enregistre plus d'installations d'établissements que de départs. En trois ans, le solde de ces mouvements est de + 67 établissements, il représente 1,2 % des établissements actifs et 150 emplois. Ce résultat est modeste mais bien supérieur à celui enregistré pour la région (0,4 %). Parmi les huit communautés d'agglomération bretonnes, Vannes affiche le solde le plus élevé.

Un développement économique stimulé par le dynamisme démographique

L'essor économique de l'agglomération vannetaise s'est accompagné d'une croissance démographique qui la place également en tête des agglomérations bretonnes, devant la métropole rennaise, avec cependant une dimension plus modeste. Dans la communauté d'agglomération du pays de Vannes, la population a augmenté de 50 % entre 1975 et 1999, tandis qu'elle progressait de 12 % en Bretagne, de 32 % dans Rennes métropole et de 11 % en France. Au cours de cette période, l'agglomération

de Vannes a connu un développement assez équilibré entre croissance de l'emploi et croissance de la population, à l'instar des autres agglomérations de la Bretagne.

En 1999, 46 400 ménages ont été recensés dans l'agglomération de Vannes. A défaut de connaître l'évolution du nombre d'habitants depuis ce recensement, la source fiscale sur les taxes d'habitation pour les résidences principales indique une progression de 18 % du nombre de ménages dans l'agglomération vannetaise entre 1998 et 2004. En Bretagne, l'augmentation est de 10 %.

Les dernières estimations de population réalisées pour l'ensemble des 24 communes de l'agglomération se montaient à 118 000 habitants au 1^{er} janvier 2002. Les résultats des enquêtes de recensement réalisées en 2004 et 2005, sur une partie des communes, permettent de penser que ce chiffre est largement dépassé.

Sur cette période plus récente, l'agglomération de Vannes se démarque des autres agglomérations bretonnes par son expansion économique. Elle prend une orientation résidentielle (voir encadré p. 4) puisque

Principaux indicateurs économiques entre 1998 et 2004 (en %)

	Évolution du nombre de ménages	Évolution du nombre d'emplois salariés privés	Évolution du nombre d'emplois publics	Évolution du nombre de créations d'entreprises	Taux annuel moyen de créations d'entreprises
Pays de Vannes	17,3	18,7	29,5	23,6	12,8
CA* du pays de Vannes	17,6	15,3	25,6	28,5	12,6
CA de Lannion Trégor	13,1	1,2	1,6	24,9	11,6
CA du pays de Lorient	7,4	9,5	19,6	15,5	11,5
CA Quimper communauté	8,3	8,7	15,6	-2,5	10,3
CA Rennes métropole	10,0	15,2	15,3	20,9	12,1
CA de Saint-Brieuc	8,4	15,0	18,9	20,7	11,5
CA du pays de Saint-Malo	7,6	11,2	21,7	18,9	11,9
CU** Brest métropole océane	4,0	7,2	12,3	-4,6	10,3
Bretagne	9,6	12,7	18,9	17,0	11,6

Source : Insee, taxe d'habitation, Urssaf, Firesp, Sirene

* Communauté d'agglomération

** Communauté urbaine

l'évolution de la population s'avère supérieure à celle de l'emploi. Ce phénomène se vérifie dans les différentes communautés d'agglomération bretonnes.

La croissance de la population est très corrélée aux créations d'emplois. Elle est généralement plus forte dans les pôles urbains. L'augmentation des emplois et de la population interagissent et constituent un système vertueux : la création d'emplois attire des actifs et par conséquent des familles. Cette arrivée de population génère une demande de services, donc de l'emploi mais aussi un meilleur niveau d'équipement qui tend lui-même à renforcer l'attractivité...

L'impact de l'attrait géographique

L'agglomération vannetaise bénéficie de surcroît d'une attractivité spécifique liée à sa situation géographique. Celle-ci lui vaut d'accueillir notamment des retraités au pouvoir d'achat supérieur à la moyenne, consommateurs de services à forte valeur ajoutée.

Pour autant, l'essor et l'attractivité de l'agglomération vannetaise ne s'expliquent qu'en partie par l'inclination qu'elle suscite auprès des touristes et retraités. Sa situation géographique ainsi que ses différents atouts attirent également les entreprises et offrent des conditions favorables à leur développement.

Les communes de l'agglomération vannetaise sont dotées d'un fort potentiel de développement. Le dynamisme de l'agglomération est actuellement concentré sur la ville de Vannes, qui capte à elle seule 46 % des habitants, 52 % des établissements et 73 % des emplois salariés de l'agglomération. Les

23 communes voisines, qui présentent encore une densité faible (de 34 à 395 habitants au km², contre 1 600 pour la ville de Vannes), peuvent prétendre accueillir dans les prochaines années de nouveaux arrivants (habitants, emplois ou entreprises) en bénéficiant de l'effet de proximité.

Deux établissements sur trois dans le tertiaire

Le tissu d'établissements vannetais est, comme celui de toutes les agglomérations, principalement orienté vers les activités tertiaires : elles concernent 75 % de ses 9 000 établissements. Plus précisément, 18 % des unités exercent des activités commerciales et 57 % appartiennent au vaste domaine des services.

Ici, le poids du tertiaire dépasse largement la moyenne régionale (64 % des établissements) et se situe dans la moyenne de plusieurs agglomérations bretonnes : Lorient, Quimper, Saint-Brieuc et Saint-Malo. En revanche, il s'avère inférieur à la part de ce secteur dans les agglomérations de Brest et Rennes (84 %).

L'importance des activités tertiaires, qui rassemblent 86 % des effectifs salariés, s'explique par les responsabilités assumées par le pôle urbain vannetais. En plus de l'effet d'agglomération, la zone bénéficie d'un effet « chef-lieu de département » qui lui vaut la présence de nombreux établissements administratifs et commerciaux. Elle est également le siège d'un important pôle universitaire.

L'industrie et la construction rassemblent respectivement 7 % et 9 % des établissements de l'agglomération vannetaise. En cela, elle est comparable aux autres agglomérations de taille

moyenne.

Les activités agricoles (y compris sylviculture et pêche) représentent 9 % des établissements. C'est peu dans une région où ce secteur concerne un établissement sur cinq. C'est encore beaucoup en comparaison des principales agglomérations bretonnes, qui englobent moins de communes rurales. Le poids moyen du secteur y atteint seulement 6 % des établissements début 2006.

Une part d'établissements de la sphère productive relativement importante

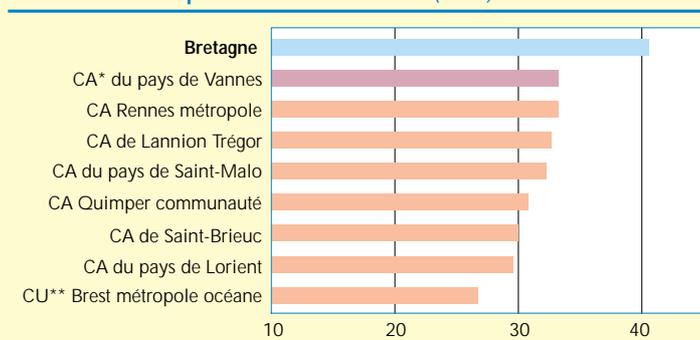
Au regard de la répartition sectorielle des établissements, l'agglomération vannetaise ne se

distingue pas vraiment de ses homologues bretonnes. En revanche, elle se différencie lorsqu'on observe la division entre économie productive et économie résidentielle (voir encadré p. 4). Le tissu économique de l'agglomération regroupe 33 % d'établissements de type « productif » et 67 % de « résidentiels », ce qui montre une agglomération plus orientée vers la sphère productive que la plupart des agglomérations.

Industrie et services aux entreprises moteurs du développement

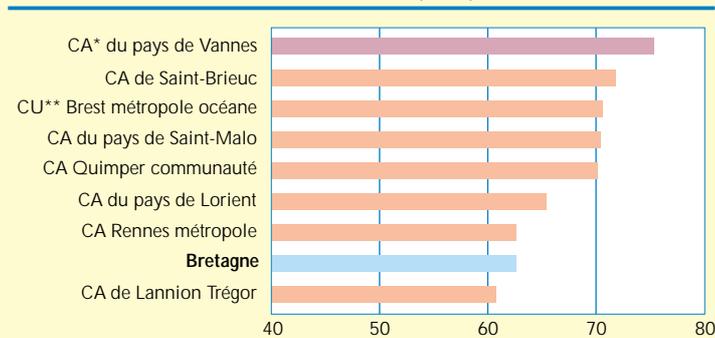
Il apparaît clairement que le secteur productif est le moteur du développement de la zone

Part des établissements classés dans l'économie productive début 2006 (en %)



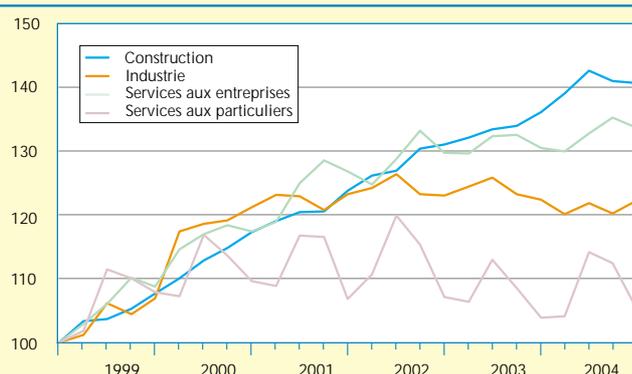
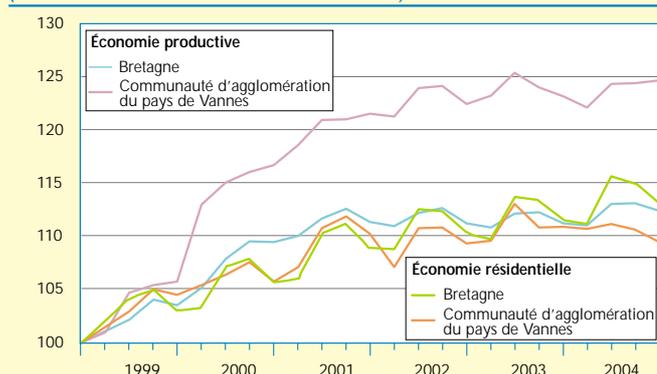
Source : Insee, Sirene
* Communauté d'agglomération
** Communauté urbaine

Part des emplois salariés classés dans l'économie résidentielle fin 2003 (en %)



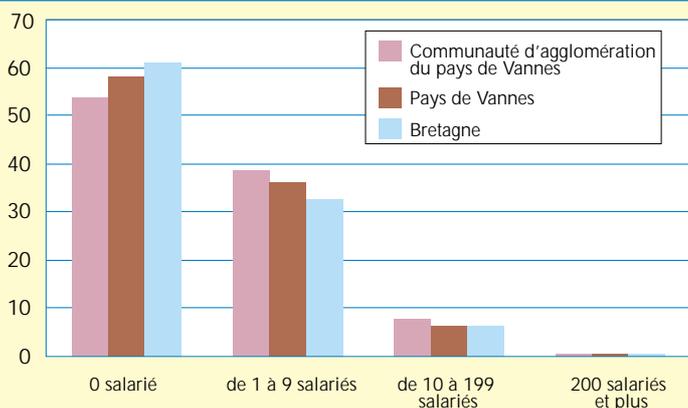
Source : Insee, Clap
* Communauté d'agglomération
** Communauté urbaine

Évolution de l'emploi salarié privé non agricole dans la communauté d'agglomération du pays de Vannes (en indice base 100 au 31 décembre 1998)



Sources : Insee, Urssaf

Établissements selon le nombre de salariés début 2006 (en %)



Source : Insee, Sirene

dans les années récentes. En effet, les secteurs de l'économie productive affichent globalement une croissance de l'emploi salarié de 25 % entre 1998 et 2004, contre 12 % en Bretagne. Au cours de ces six années, les créations d'emplois y sont notamment élevées dans l'industrie avec une croissance de 22 % - principalement grâce aux IAA (+ 42 %) - ainsi que dans les services aux entreprises : + 34 %.

La croissance de l'emploi dans la sphère résidentielle est nettement plus modeste : + 10 % dans l'agglomération vannetaise, contre + 13 % en Bretagne. C'est la construction qui tire la croissance avec 41 % d'emplois supplémentaires contre 24 % pour la région. Le niveau de l'emploi dans le secteur des services aux particuliers n'augmente que faiblement, probablement en raison d'un suréquipement lié au caractère touristique de la zone. L'économie productive affiche également un taux de création d'entreprises légèrement plus élevé (12,9 % par an) sur la période 1998-2004 avec un pic en 2003 (15,2 %). En outre, les établissements y sont plus mobiles : environ 40 % des établissements qui effectuent un déménagement appartiennent à la sphère productive, aussi bien pour les entrées que pour les sorties de l'agglomération. On

retrouve la même proportion parmi les établissements ayant changé de commune à l'intérieur de l'agglomération vannetaise.

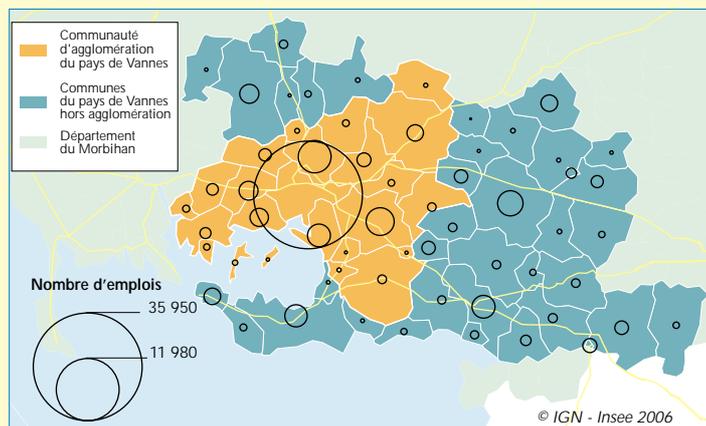
Un tissu de petits établissements et une faible concentration de l'emploi

Le secteur productif est moteur de développement du territoire, pourtant la répartition des emplois donne plus d'importance à la sphère résidentielle. Fin 2003, l'économie résidentielle rassemble 71 % des salariés (contre 29 % pour l'économie productive), ce qui situe Vannes parmi les agglomérations les plus « résidentielles » de la région.

Cette contradiction apparente s'explique par la spécificité du tissu productif vannetais, plutôt constitué de petits établissements industriels ou artisanaux, avec peu de gros établissements industriels. La taille moyenne des établissements employeurs vannetais ne dépasse pas 15 salariés (fin 2003) contre 20 en Bretagne. Autre indicateur de cette particularité vannetaise, les quatre premiers établissements employeurs ne rassemblent que 14 % des emplois de la sphère productive.

Les entreprises individuelles sans salarié constituent la majeure partie des établissements présents, comme partout. L'agglomération vannetaise se

L'emploi salarié* par commune dans le pays de Vannes fin 2003



Source : Insee, Clap

* Il s'agit de l'emploi salarié (public et privé) au 31-12-2003.

distingue par l'importance des petits établissements employant 1 à 9 salariés. Ils y représentent 38 % du parc, contre 32,5 % en Bretagne. La tranche au-dessus, de 10 à 200 salariés, est également surreprésentée : 7,6 % contre 6,3 % au niveau régional.

La faible concentration des emplois présente l'avantage de limiter les risques de pertes d'emplois massives lors des crises économiques, en particulier lorsqu'elles affectent un secteur de l'économie.

L'essor des Technologies de l'Information et de la Communication

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont déjà bien implantées dans l'agglomération vannetaise. Elles comptent en effet environ 250 établissements et plus de 1 600 emplois salariés (fin 2003). Elles font preuve actuellement d'un développement rapide : + 20 % d'emplois salariés entre 1998 et 2004.

Pour comprendre ces résultats

La communauté d'agglomération est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant plusieurs communes. Elles forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes-centres de plus de 15 000 habitants. Le seuil démographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu de département. L'espace de solidarité ainsi formé pourra élaborer et conduire un projet commun de développement urbain et d'aménagement du territoire.

La communauté d'agglomération a été créée par la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

L'économie productive regroupe les secteurs qui contribuent à la production de biens qui n'ont pas, a priori, vocation à être consommés sur le territoire : l'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et les services aux entreprises.

L'économie résidentielle rassemble les activités destinées à satisfaire les besoins des populations locales : commerce et réparation automobile, commerce de détail et réparations, bâtiment, transports, agences de voyage, activités financières, activités immobilières, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale et administration.

INSEE Bretagne

36, place du Colombier CS 94439 35044 RENNES Cedex
Tél. : 02 99 29 33 33 Fax : 02 99 29 33 90

Pour tout renseignement :

Bureau d'information - Tél. : 02 99 29 33 66

© INSEE 2006 Dépôt légal : 3^e trimestre 2006
Imprimerie : Média Graphic - Rennes

Directeur de la Publication : Bernard LE CALVEZ

Rédactrice en chef : Ludivine NEVEU-CHÉRAMY

Composition : Claire CHARON, Jean-Paul MER, Éric MONTEIL,

Cette note a été rédigée par :

Marie-Hélène KEROUANTON, Michel ROUXEL